

Adhérents N°4 • Décembre 2019

Fusion de nos bases de données : les dates clés, les informations à retenir

Plus de deux ans après sa constitution, notre Caisse CIBTP de la Région Méditerranée poursuit sa construction et fait évoluer son organisation.

Une importante opération informatique est en cours. Elle consiste à fusionner les bases de données informatiques des sites de Marseille, Montpellier-Pérois et de Nice afin de créer une base unique Méditerranée.

Pour garantir le succès de ce projet et assurer ainsi une continuité de services, nous avons programmé ces interventions durant les fêtes de fin d'année.



Décembre 2019

Fermeture de notre accueil au public le 24-12-2019 à 12h30.

Fermeture de l'accès à nos services en ligne sur www.cibtp-mediterranee.fr le 23-12-2019 à 19h à l'exception des déclarations d'embauche / de sortie de personnel qui seront inaccessibles dès le vendredi 20-12-2019 à 17h.

Janvier 2020

Réouverture de notre accueil au public et de l'ensemble de nos services en ligne sur www.cibtp-mediterranee.fr dès le 02-01-2020 à 8h30.

Pour rappel, les déclarations de salaires de novembre 2019 sont exigibles au 15-01-2020.

Les nouveautés à compter du 2 janvier 2020

La réorganisation des services qui découle de cette fusion de nos bases de données vise à garantir une meilleure prise en compte de vos dossiers et permet à nos collaborateurs de prendre en charge les demandes de **toutes les entreprises et tous les salariés, indépendamment de leur implantation géographique** sur l'un des 11 départements de la Caisse de la Région Méditerranée.

UN NUMÉRO UNIQUE POUR NOUS CONTACTER

04 91 77 04 20

UNE ADRESSE POSTALE UNIQUE POUR NOUS ADRESSER
TOUTES VOS CORRESPONDANCES

CIBTP Caisse de la Région Méditerranée
344 Boulevard Michelet - CS 50157
13276 Marseille CEDEX 9

JOINDRE PAR MAIL NOS DIFFÉRENTS SERVICES

Adhérents adherents.med@cibtp-mediterranee.fr

Affiliation affiliation.med@cibtp-mediterranee.fr

Prestations Congés conges.med@cibtp-mediterranee.fr

Contrôle / Conseil controle.med@cibtp-mediterranee.fr

Intempéries intemperies.med@cibtp-mediterranee.fr

Contentieux contentieux.med@cibtp-mediterranee.fr

Recouvrement amiable amiable.med@cibtp-mediterranee.fr

Nota bene : Les horaires d'accueil physique des entreprises, cabinets comptables et salariés sur nos différents sites de Marseille, la Valette-du-Var, Montpellier - Pérois et Nice demeurent inchangés : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

CIRCONSCRIPTION

Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes,
Aude, Bouches-du-Rhône, Corse du Sud,
Gard, Haute-Corse, Hérault,
Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse

CAISSE DE LA RÉGION MÉDITERRANÉE

344 boulevard Michelet - CS 50157
13276 **MARSEILLE** CEDEX 9
Tél. : 04 91 77 04 20
contact.med@cibtp-mediterranee.fr

